planète correspondant à chaque jour, le dimanche est signalé en rouge par le caractère 密 *mi* (*mīr*), par conséquent en sogdien. Dans les traités astronomiques, les jours de la semaine planétaire sont souvent mentionnés : c'est toujours sous leurs noms sogdiens[1]. Cette théorie de la semaine planétaire, étrangère à la Chine ancienne et dont on ne trouve plus trace dans les calendriers officiels, apparaît, même après les T'ang, dans une des histoires dynastiques : les noms sogdiens des sept planètes sont cités par l'*Histoire des Song*[2].

Or le manichéisme semble avoir joué un rôle important dans la diffusion de la semaine planétaire en Chine au VIIIe siècle. On a vu que, jusqu'ici, l'ouvrage d'Amoghavajra et de Yang King-fong est le plus ancien où les noms sogdiens des planètes nous soient attestés de façon certaine; c'est aussi le plus détaillé et le plus important. En un passage qu'a traduit M. Huber, Yang King-fong cite successivement les sept planètes dans l'ordre de la semaine, et donne pour chacune d'elles son nom en langue 胡 *hou*, c'est-à-dire en sogdien, puis en langue *po-sseu*, c'est-à-dire en persan, enfin en langue de l'Inde. Une note initiale explique l'importance de la semaine :

[**Texte VIII.**] «Les sept luminaires, ce sont le soleil, la lune et les cinq planètes qui descendent présider[3] parmi les hommes. Jour par jour, ils se remplacent; au bout de sept jours, [le cycle] est achevé et recommence. On en tient compte parce que chacun de [ces luminaires] exerce sur telle ou telle affaire une influence favorable ou défavorable. Je vous engage

(1) Tel est le cas par exemple dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, Don 4502, Coll. Pelliot, Inv. nos 2693, 3081, 3779.

(2) *Song che*, chap. 71, fol. 1 r°; pour les variantes ou fautes qu'on y relève, cf. *supra*, p. 166 et 167.

(3) 直 *tche*. C'est le terme qu'on a vu employer p. 114 pour le «préposé» au mois. Dans le *Ts'i yao sing tch'en pie hing fa*, c'est le mot qui est également employé pour indiquer que tel ou tel *nakṣatra* est «préposé» à tel ou tel jour.